



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 10 avril 2024

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
45	57

Date de convocation

4 avril 2024

Finances – Affectation des résultats du budget principal

**N° de la délibération
2024-160**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 10 avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Charles Trénet à Tain l'Hermitage sous la présidence du 1^{er} Vice-président Monsieur Xavier ANGELI.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE, MM. Pascal BIGI, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Chantal BUSCHE, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Denis DEROUX, Mmes Amandine DEYGAS, Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mme Brigitte GIACOMINO, M. Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, M. Jean-Louis MORIN, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Jean-Paul VALLES, Mme Michèle VICTORY, MM. Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Paul BARBARY (pouvoir à M. Bruno FAURE), Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. David BONNET (pouvoir à M. Patrick CETTIER), Mme Christèle DEFRANCE (représentée par sa suppléante Mme Brigitte GIACOMINO), M. Yann EYSSAUTIER (pouvoir à M. Jean-Louis MORIN), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), M. Pierre GUICHARD (pouvoir à Mme Michèle VICTORY), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Amandine DEYGAS), Mme Marie-Claude LAMBERT (pouvoir à Mme Isabelle POUILLY), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Jean-Michel MONTAGNE (représenté par sa suppléante Mme Chantal BUSCHE), Mme Agnès OREVE (pouvoir à Mme Béatrice FOUR), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à sa suppléante Céline BELLE), M. Bruno SENECLAUZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), M. Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à M. Pascal BIGI), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Mélanie DONGEY, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, Mme Sandrine PEREIRA, Mme Ingrid RICHIOUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN. Mme Anne SCHMITT.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la présentation effectuée du compte administratif du Budget principal 2023 de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		4 415 327,06	754 807,90			3 660 519,16
Opérations de l'exercice	40 982 643,81	45 867 856,96	15 388 423,87	13 646 050,99	56 371 067,68	59 513 907,95
Totaux	40 982 643,81	50 283 184,02	16 143 231,77	13 646 050,99	56 371 067,68	63 174 427,11
Résultat de clôture BG		9 300 540,21	2 497 180,78			6 803 359,43
Résultat de clôture SM Ardèche verte		19 412,54		1 911,48		21 324,02
Résultats cumulés		9 319 952,75	2 497 180,78	1 911,48		6 824 683,45
Résultat de clôture cumulé		9 319 952,75	2 495 269,30			6 824 683,45
	Besoin de financement		2 495 269,30	Euros		
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser		4 535 668,76	4 873 895,00	← Indiquer X si absence de restes à réaliser	
	Besoin de financement des restes à réaliser					
	Excédent de financement des restes à réaliser		338 226,24	Euros		
	Besoin total de financement		2 157 043,06	Euros		
	Excédent Total de financement					
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de			2 157 043,06	Euros au compte 1068 investissement		
			7 162 909,69	Euros au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté		

Considérant l'approbation du compte administratif 2023 du Budget principal ;

Le Président ne prend pas part au vote, il quitte la salle.

Après en avoir délibéré à :

- 57 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :


- APPROUVE les affectations telles que présentées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veunes, le 10 avril 2024.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le 
ID : 007-200073096-20240410-DELIB_2024_160-DE